

# RÉUNION DU C.C.A.S. DU LUNDI 19 JUIN 2023

## NOTICE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

### 1. PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU C.C.A.S. DU 17 AVRIL 2023.

Il est proposé au Conseil d'administration du C.C.A.S. d'adopter le procès-verbal de réunion joint.

### **RESSOURCES HUMAINES**

### 2. FRAIS DE PERSONNEL EXTERIEUR - OPERATION QUARTIERS JEUNES.

Afin d'assurer des ateliers intergénérationnels en période estivale au foyer de la résidence Clair Vivre dans le cadre des quartiers jeunes, des animateurs du service jeunesse de la commune interviendront dans le cadre de la réalisation de ces ateliers. Il incombe au CCAS de prendre en charge le coût salarial correspondant à raison d'une durée hebdomadaire de 3 heures par agent du 10 juillet 2023 au 26 août 2023 (7 semaines).

Les ateliers seront animés par deux agents possédant le BAFA au minimum.

Pour le remboursement, la commune de Wimille produira à l'appui des sommes dues par le CCAS les états de dépenses de personnel allouées à ce temps d'animation.

### **AIDES FACULTATIVES**

### 3. DEMANDES DE BONS ALIMENTAIRES.

Les éventuels dossiers seront étudiés en réunion.

### 4. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR LA CANTINE SCOLAIRE.

Les éventuels dossiers seront étudiés en réunion.

### 5. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ENERGIE.

Les éventuels dossiers seront étudiés en réunion.